

CONCILIATION DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION AVEC LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT
(000 \$)

No de
ligne

1	Additions en immobilisations à la base de tarification de 2013 (Gaz Métro-10, Doc. 3)	Répartition des investissements selon les différents plans de ventes et années de réalisation des travaux		
2		Plan de ventes 2011 réalisé en 2013 (note 1)	Plan de ventes 2012 réalisé en 2013 (note 2)	Plan de ventes 2013 réalisé en 2013 (note 3)
3	Total développement du réseau excluant les contributions clients	47 148	6 834	31 478
4	Renforcement du réseau	1 000	8 836	1 000
5	Total	48 148	6 834	32 478

Il existe un délai entre le moment où une vente est signée et le moment où les coûts de construction seront engagés. Ce délai varie en fonction de l'envergure du projet, de la catégorie de marché et du type de travaux qui seront effectués. Ainsi, une portion des coûts de construction sera encourue durant l'année de signature de la vente et la portion résiduelle sera engagée durant les années subséquentes de la signature de la vente.

13	Investissements en immobilisations du plan de développement 2012-2013			Répartition des investissements selon les différents plans de ventes et années de réalisation des travaux			
14	Investissements en immobilisations du plan de développement 2012-2013 (Gaz Métro-8, Doc. 2) (note 4)	Ajustement pour projets majeurs non approuvés par la Régie (note 5)	Investissement en immobilisations du plan développement 2012-2013 excluant les projets majeurs non approuvés par la Régie	Plan de ventes 2011 réalisé en 2013	Plan de ventes 2012 réalisé en 2013	Plan de ventes 2013 réalisé en 2013	Plan de ventes 2013 réalisé en 2014 et suivantes
15	an 0	52 898	(8 493)	44 405		32 478	11 927
16	an 1	3 271		3 271			3 271
17	an 2	1 230		1 230			1 230
18	an 3	248		248			248
19	an 4	39		39			39
20	an 5	0		0			0
21	Total	57 686	(8 493)	49 193		32 478	16 715

Note 1

Le montant de 6 834 \$ représente les coûts qui seront engagés, en 2013, relatifs au projet Gazoduc Vallée-Jonction-Thetford Mines (D-2011-149) qui avaient été inclus dans le plan de ventes de 2011.

Note 2

Le montant de 8 836 \$ représente la portion des coûts qui seront engagés en 2013 et qui sont relatifs au plan de ventes de 2012.

Note 3

Le montant de 32 478 K\$ représente la portion des coûts engagés en 2013 relativement au plan de vente de 2013.

Note 4

Le classement, en année, des investissements en immobilisations du plan de développement 2012-2013 ne représente pas une hiérarchie en terme d'année financière. Il s'agit plutôt d'un classement établi en termes d'année relativement à des projets et ce, sans égard à l'année financière dans laquelle ceux-ci seront effectués. L'an 0 représente ainsi la période d'investissement en infrastructure nécessaire avant que le projet soit mis en service. L'an 1 débute dès la date d'ouverture de compteur. Les coûts présentés lors des années 1 à 5, représentent les investissements additionnels tels que les coûts de branchements encourus pour les clients qui vont se joindre au projet ultérieurement.

Note 5

Les coûts de 8 493 \$ sont relatifs au projet d'extension de réseau dans la municipalité de Saint-Félicien (R-3825-2012). Ces coûts ont été retirés de l'analyse car ce projet est hors base de tarification pour 2013 et ainsi n'est pas inclus dans les prévisions d'additions en immobilisations liées au développement du réseau.